

14 Économie, spécial rétro 2015

Agriculture

Graine : l'un des plus grands chantiers du Gabon indépendant

Innocent M'BADOUA
Libreville / Gabon

L'ANNEE 2015 a été marquée, sur le plan agricole, par le programme la Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine). Lancé officiellement le 22 décembre 2014, à Libreville, ce programme a véritablement démarré le 22 mars 2015, à Makokou. Le président de la République, Ali Bongo Ondimba avait personnellement procédé audit démarrage dans l'Ogooué-Ivindo. Lors de cette manifestation du 22 mars 2015, une cen-

taine de coopératives se sont vu remettre des agréments de sociétés coopératives et des documents administratifs de propriétés foncières. Après l'Ogooué-Ivindo, le Woleu-Ntem, province septentrionale du pays, va accueillir Graine à son tour, le 1er septembre 2015, à Oyem, toujours sous la supervision du président de la République. Plus rapide que les autres provinces, le Woleu-Ntem va même procéder au planting des boutures de manioc, le 23 octobre 2015. Puis, vont suivre la Ngounié et l'Ogooué-Lolo. Hormis ces opérations de lancement, qui vont d'ailleurs se poursuivre, d'au-



Photo : I. M'B.

Phase de planting par les coopérateurs du village Adzabikat, dans le département du Woleu (Oyem).

tres actions ont été déployées. Lors du New York forum Africa, l'Etat a passé une commande de 475 engins, avec la maison mère du constructeur Caterpillar, en vue d'accélérer les travaux d'aménagement des plantations. De part l'importance des machines

mobilisées, le programme Graine constitue le deuxième plus grand chantier du Gabon, après la construction du chemin de fer, qui avait nécessité 470 matériels roulants de même genre. Outre le volet agricole, des infrastructures socio-économiques de base accompagnent ce programme Graine, notamment la construction des logements, l'apport de l'électricité solaire, le forage des puits. L'ambition étant de favoriser l'installation, en zones rurales, des exploitants agricoles habitués à un minimum de commodités. On l'aura donc compris, Graine vise à créer une classe d'exploitants

agricoles plus entrepreneurs que cultivateurs. Le programme veut aussi soutenir la production agricole, de manière à inverser, à long terme, la tendance de la dépendance alimentaire du Gabon vis-à-vis de l'extérieur. Le Gabon importe en effet chaque année entre 250 et 300 milliards de francs en denrées alimentaires. Enfin, lors de l'étape de l'Ogooué-Lolo, le 15 décembre dernier, le président de la République avait annoncé l'octroi d'une avance de 100 000 francs par mois à chaque coopérateur, pour encourager les Gabonais et les Gabonaises ayant adhéré à cet ambitieux projet.

Le nouveau système de rémunération des agents publics en vigueur

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

C'EST une promesse du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, qui a été concrétisée. La nouvelle grille salariale des agents publics de l'Etat est entrée en vigueur le 23 juillet 2015, après quatre ans d'études. Depuis cette date, des milliers de fonctionnaires ont pu constater l'effectivité de

Nouveau Système de rémunération des fonctionnaires. Ici, deux agents de l'Etat appréciant leurs bulletins de salaire devant la direction de la Solde.



Photo : Aristide Moussavou

la mesure gouvernementale. Selon les artisans de cette réforme, le ministre de la Fonction publique Jean-Marie Ogandaga, et son homologue du Budget Christian Magnagna, tous les fonctionnaires, en fonction de certains critères, ont vu leurs soldes de base augmenter. Après avoir fait le constat que certains agents percevaient une double rémunération, qu'il y avait un déséquilibre

structurel des soldes en régime indiciaire, une croissance continue des soldes forfaitaires et une inadéquation de la grille indiciaire, le gouvernement a pris la décision de mettre en place une nouvelle grille salariale des fonctionnaires. Avec deux objectifs: la redéfinition d'une véritable politique de gestion de l'agent public et le suivi pour une meilleure maîtrise de la masse salariale.

Les nouvelles retombées du Nyfa 2015

MSM
Libreville/Gabon

LA quatrième édition du New York Forum Africa s'est tenue du 28 au 30 août 2015 au Stade d'Angondjé. Placé sous le thème "Investir dans l'énergie du continent", plus de 1500 décideurs économiques et politiques, ainsi que des étudiants et jeunes entrepreneurs, ont débattu sur le nouveau dynamisme du continent. A l'issue de la manifesta-

tion, trois accords importants de partenariats ont été signés entre l'Etat et l'institution financière panafricaine Africa finance corporation (AFC), le groupe industriel Caterpillar et une école américaine d'apprentissage de l'art dédié aux chants et à la musique. Le premier accord concerne l'adhésion du Gabon à l'AFC. Notre pays devient ainsi le dixième pays africain à se joindre au capital de cette institution financière. Le deuxième accord conclu est de loin le plus impor-



Photo : Aristide Moussavou

Le ministre de l'Economie, Régis Immongault, lors de la signature d'une convention à la clôture du Nyfa 2015.

tant, en ce qu'il consacre le début de la mécanisation agricole au Gabon. La Société de transformation

agricole et de développement rural (Sotrader), issue d'un Partenariat public-privé (PPP) entre la République gabonaise et son partenaire technique, la société Olam International Ltd., a signé un contrat historique de 140 millions de dollars (84 milliards de francs) avec le groupe Caterpillar, pour l'achat de 475 bulldozers. Ces engins seront utilisés dans le cadre du développement du programme Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine). Il s'agit du plus

gros contrat jamais signé pour une seule commande par ce géant de la fabrication d'engins industriels en Afrique subsaharienne. Le troisième accord concerne la création d'un Institut panafricain de musique, qui sera basé à Libreville, dans la commune d'Akanda. Le prochain NYFA se déroulera les 10,11 et 12 juin 2016 et sera rebaptisé sous le vocable de Libreville Africa Forum (LAF), selon une recommandation du président de la République.

COP 21

La participation active du Gabon

W.N.
Libreville/Gabon

OUVERT le 30 novembre au Bourget, au nord de Paris, la 21e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques s'est achevée le samedi 12 décembre 2015 par l'adoption par consensus d'un accord historique qui doit permettre de lutter efficacement contre les changements climatiques. Cet accord marque

ainsi un tournant vers un nouveau monde. Il confirme l'objectif de maintenir le seuil d'augmentation de la température en dessous de 2° C. Cet accord demande à chaque Etat signataire de revoir, tous les cinq ans à partir de 2020, ces contributions, sans pouvoir en faire baisser les objectifs et en incitant, au contraire, chacun à faire mieux. A Paris, notre pays était représenté au plus haut niveau par le président



Photo : DR

La délégation gabonaise après les travaux de la COP 21 à Paris.

Ali Bongo Ondimba qui, à l'ouverture du sommet, avait exprimé clairement son ambition de faire partie de la solution et non du problème. La participation active de notre pays a été manifeste à travers le ministre des Affaires Étrangères, Emmanuel Issoze Ngondet, qui figurait au nombre des 14 facilitateurs choisis par Laurent Fabius, pour l'assister dans sa tâche consistant à mener à bien les négociations.